n°. 328.

L'Académie m'a chargé d'examiner trois observations qui lui ont été envoïées par M. Mehée.

Il est question dans la premiere d'une fille qui se présenta à l'hôtel dieu de Meaux aïant un vomissement considérable, et un cruel mal d'estomac depuis quatre mois; ses régles étoient suprimées depuis ce tems, et elle avoit le ventre dur et tendu; la Sagefemme de la maison la jugea grosse à ces symptomes; on emploïa quelques remédes qui calmerent le vomissement, mais ce ne fut que pour peu de tems, car il reparut huit jours après. cet état dura 14. à 15 mois, et au bout de ce tems cette fille mourut sans être accouchée.

On trouva à l'ouverture de son cadavre la matrice aussi tendue que si elle eût contenu un gros enfant à terme; et ce viscère avoit tellement comprimé le rectum et la vessie que la capacité de ces deux organes en étoit considérablement diminuée, et même presque effacée.

Il y avoit dans l'interieur de la matrice un kiste de trois lignes d'épaisseur, dans lequel étoient contenues à peu près quatre pintes d'eau

Il y en avoit un autre de même nature et de même consistance + dans lequel étoient aussi renfermées environ quatre pintes d'eau; et cet épanchement avoit si prodigieusement défiguré cette vésicule qu'on ne put la reconnoître qu'après qu'elle fut évacuée; et alors elle formoit une poche propre à contenir un volume plus gros que la tête d'un homme

+ dans la vésicule du fiel

M. Mehée ajoute qu'il réserve pour un autre moment le soin de démasquer toutes les erreurs répandues sur la formation de ces sortes d'hydropisies et la nature du kiste. ce travail ne peut qu'être utile et interessant et je pense que l'academie doit l'engager à tenir sa parole.

ARC 28, d, 3 n°13

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Quant à son observation je ne crois pas que l'académie puisse en faire usage. 1.° personne n'ignore qu'il se fait des hydropisies enkistées dans la matrice et dans d'autres cavités; on sçait aussi jusqu'à quel point une humeur quelle conque peut dilater les capacités les plus étroites par sa collection insensible, la pratique journalière le fait observer fréquemment. 2.° qu'une sage femme ait pris pour une grossesse une hydropisie de matrice; jointe à un épanchement considérable de sérosité dans la vesicule du fiel, il n'y a rien de merveilleux. il y avoit des signes conjoints qui pouvoient la faire soupçonner; ces signes eussent tenu un homme sage en suspens; mais il faut du courage pour convenir que l'on doute, et on trouve rarement des gens capables d'un si généreux effort.

la 2.° observation de M. Mehée est sur des accidens très graves survenus à la suite de la guerison d'un vieux ulcère à la jambe. ce fut d'abord un abscès à la même jambe, qui fut guéri. peu de tems après il survint une bouffissure universelle, une soif ardente, une grande douleur dans les hypocondres, surtout le droit, une ictère, enfin une hydropisie ascite. on administra les remèdes convenables, on fit la paracenthese, et les accidens se dissiperent; mais peu après le malade fut attaqué d'une petite toux, et d'une difficulté de respirer, enfin il parut tomber dans la phtisie.

M. Mehée se decida à lui établir un cautère à la jambe où avoit été précedemment l'ulcère. dès que l'escarre fut tombée, il s'établit une abondante supuration; alors la toux commença à se calmer et la respiration devint plus libre, et le malade guérit au bout de deux mois; mais il est à remarquer qu'après la chute de l'escarre la playe s'élargit au point de gagner en huit ou dix jours tout l'espace qu'avoit occupé l'ulcère.

on ne peut qu'applaudir à la conduite qu'a tenue M. Mehée; néanmoins cette observation n'offre rien d'assés intéressant pour que l'academie puisse en faire usage.

Il s'agit dans la 3e des effets terribles d'une dose immodérée de Narcotiques.

Un homme auquel on avoit fait prendre à certains intervalles deux ou trois doses de liqueur anodine d'hoffman de 12 à 15 gouttes chacune pour calmer des douleurs violentes de Rhumatisme; s'avisa pour rendre le remède plus efficace de s'emparer furtivement de la bouteille dans laquelle il étoit contenu, et il en but à la fois deux ou trois cuillerées dans un verre de tisane. il tomba dans un assoupissement léthargique. M. Mehée fut appellé huit jours après; il trouva les deux cuisses et les deux jambes paralitiques, les piés sans sentiment, la vessie et l'estomac sans action et le bas ventre tendu. il apperçut sous le talon du pié droit une tache gangreneuse, avec une petite ouverture dans laquelle il introduisit une sonde qui pénétra jusqu'au calcaneum. quelques jours après il trouva le pié noir jusqu'aux malléoles; le malade ne respiroit qu'avec la plus grande difficulté et comme par soubresauts; il ne pouvoit mouvoir le bras droit; il avoit les yeux hagards, la tête pesante et presque sans mouvement, et le pouls petit et concentré. Il resta huit jours dans cet état et mourut au bout de 20 jours de son imprudence.

Je serois porté à croire que M. Mehée s'est trompé de nom, que c'est plutôt la teinture anodine de Sydenham que la liqueur minérale d'hoffmann qui a produit ces funestes effets; car il n'est point étonnant qu'un excès d'opium cause la paralisie et la gangrène et je ne vois pas qu'une dose immodérée de la liqueur d'hoffmann ~~donne~~ puisse donner lieu à des accidens de ce genre; cela posé je pense que l'académie pourra avoir occasion de faire usage de son observation.

Ce 21 fevrier 1771.

[illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE